

Nuisances du bruit de la ligne ferroviaire

Communiqué de presse du Collège communal de Grez-Doiceau - 27 mai 2020

Depuis plus d'un an, le Collège communal a eu des contacts avec de nombreux riverains de la ligne de chemin de fer au sujet de nouvelles nuisances, tels que davantage de bruit et des vibrations, apparues notamment à la suite des travaux d'infrastructure réalisés par Infrabel.

Préalablement à l'enquête régionale qui débute, nous avons déjà invité les habitants à remplir le formulaire de plainte du service d'Infrabel concernant ces nuisances.

En dépit d'un dialogue avec Infrabel et la SNCB afin d'en connaître le(s) motif(s) et de déterminer des solutions pour y pallier, aucun résultat concret n'a été ébauché à ce jour.

Il semblerait que l'accroissement des nuisances provienne d'une augmentation de la fréquence des trains de marchandises et de leur vitesse. Des convois plus longs ou plus lourds pourraient également amplifier la perception de ces nuisances. Nous n'avons reçu aucune information précise ni eu de possibilité de contrôle à ce sujet.

Pour la majorité actuelle (Avec Vous, Ecolo, DéFi Citoyens), la résolution de la problématique des nuisances et pollutions est une priorité. Elle se retrouve d'ailleurs dans la Déclaration de Politique Communale (DPC) et est traduite via une fiche-projet au sein du Programme Stratégique Transversal (PST) intitulée «*Agir efficacement pour réduire les pollutions significativement et les stopper*» de l'objectif stratégique «*Maintenir un cadre de vie sain et de qualité*».

Au budget communal, un montant de 5.000 euros est alloué cette année à la lutte contre de telles pollutions, notamment par l'achat et le placement de sonomètres.

Avant l'arrivée de l'enquête régionale, il était prévu de lancer une étude au niveau communal pour répondre aux attentes exprimées principalement à Pécrot. Nous devrions pouvoir profiter des résultats de l'enquête régionale et d'un appui supplémentaire de la Région dans les discussions avec Infrabel et la SNCB.

Une partie de ce budget pourrait être alloué dans la même thématique à une analyse du bruit au niveau de la N25 à Gastuche – Doiceau.

Le Collège invite donc tout citoyen concerné ou sensible aux nuisances à répondre à l'enquête régionale (<https://www.grez-doiceau.be/actualites/plan-bruit-ferroviaire-enquete-publique>) et, si ce n'est pas déjà le cas, de transmettre leurs remarques auprès du service communal à environnement@grez-doiceau.be